

**Un solde énergétique<sup>(1)</sup> de plus de 54 kWh/m<sup>2</sup>/an**

Le bilan énergétique de la SCEA Ville aux Houx a été estimé dans le cadre du projet Beepos. Les deux bâtiments neufs dynamiques de poulets lourds consomment 51 kWh/m<sup>2</sup>/an et produisent 73 kWh/m<sup>2</sup>/an grâce à l'énergie photovoltaïque, soit un solde positif de 22 kWh. Pour les deux anciens bâtiments Louisiane de dindes de 1200 m<sup>2</sup>, également habillés de panneaux photovoltaïques, le solde est presque nul (- 0,92 kWh). En intégrant la chaleur produite par la chaudière à biomasse, le reliquat énergétique à l'échelle du site de 5 800 m<sup>2</sup> est de 314 200 kWh/an.

(1) Toutes énergies : électricité, fuel et propane.

→ faveur du bien-être animal : sol bétonné pour mieux maîtriser les pododermatites, éclairage naturel, perchoir central sur treuil... L'éleveur a opté pour des équipements conciliant confort de travail, performances et maîtrise sanitaire: relevage électrique des cinq lignes de mangeoires Coméo et des six lignes de pipettes 100 % multidirectionnelles de Roxell, rail de paillage Dussau, pesée d'aliment, pesons automatiques, régulation Avitouch avec pilotage à distance, magasin central sur bureau et douches, grandes aires bétonnées côté enlèvement, trappes d'accès aux deux caissons réfrigérés pour les animaux trouvés morts (ATM), ventilateurs sur le pignon opposé pour créer des vitesses d'air lors des enlèvements...

**Des choix orientés par le bien-être et la maîtrise sanitaire**

« L'investissement est de 300 euros par mètre carré soit 2,5 millions d'euros en comptant les panneaux photovoltaïques et la station de compostage (hors chaudière) », chiffre l'éleveur. Le projet est soutenu par la région Bretagne, le conseil départemental, l'Ademe et l'Agence de l'eau (résorption du phosphore), soit 230 000 euros de subventions en plus de l'aide à l'investissement de Gaevol-Avril (40 000 euros). Équipés de plusieurs compteurs électriques et à gaz, les bâtiments feront l'objet d'un suivi sur plusieurs lots pour vérifier les prévisions de performances énergétiques. Il s'agira aussi de confirmer l'impact environnemental, l'incidence sur le bien-être et la qualité de travail, et bien entendu la viabilité économique de ces bâtiments new age. ■

Armelle Puybasset

# Un bâtiment repro « tout béton » en Charente-Maritime

**Nouveau producteur d'œufs à couver à la Cavac, François Chamard a voulu un bâtiment « au top ». Il a choisi une structure tout en béton et de grande largeur.**



▲ FRANÇOIS ET DELPHINE CHAMARD, nouveaux producteurs d'œufs à couver en Charente-Maritime pour au moins vingt ans.

Les élevages avicoles spécialisés ne sont pas légion en Charente-Maritime. Les statistiques officielles en recensaient 49 en 2010. Mais cet avantage sanitaire n'est pas à l'origine du nouvel élevage de reproducteurs de Gallus chair (12 000 poules naines) qu'a fait découvrir la Cavac à Saint-Saturnin-du-Bois au mois de mars. C'est avant tout le projet de François et de Delphine Chamard, bientôt trentenaires. Même si Delphine travaille à l'extérieur, elle est très impliquée dans l'exploitation. « On a voulu agrandir et diversifier l'exploitation mixte céréales-viande bovine pour assurer l'avenir, résume son mari. Jusqu'au départ de mon père en retraite fin 2016, je devais travailler comme salarié agricole dans une autre structure. Dans une conjoncture incertaine, nos 125 hectares de SAU et notre activité de naissance avec une trentaine de Limousines ne suffisaient pas. »

**Un bâtiment « au top et qui dure longtemps »**

Le projet avicole a vraiment démarré lors du Space 2015, avec l'appui d'un cousin éleveur de volailles et la rencontre de la Cavac. « Nous voulions faire de la reproduction pour conserver une relation avec des animaux menés longtemps et avec de la technicité », explique François. Les porteurs du projet ont été accompagnés par Fabrice Rocheteau, le responsable technique

de la filiale d'aliment Nutri-Vendée qui encadre une quinzaine d'éleveurs repros (élevage et ponte). Leurs 120 000 poules (Aviagen PM3 et Hubbard JV) fournissent le couvoir vendéen Daviet. Ce dernier livre ensuite les éleveurs de la Cavac en poussins issus de ces œufs. Après avoir visité des sites en France et en Allemagne, François Chamard a opté pour une structure en béton et pour le matériel allemand Big Dutchman. « Nous voulions du costaud, avec

peu d'entretien et qui dure longtemps. » La charpente métallique de 28 mètres de large a été fournie par l'entreprise de construction avicole Dugué. Cette largeur a été imposée par la taille de la parcelle, le bâtiment faisant 56 mètres de longueur pour 1 400 m<sup>2</sup> d'élevage. La structure béton est aussi commercialisée par Dugué, mais préfabriquée par la société vendéenne Maison Bleue qui s'adjoint les services de SCBM pour la maçonnerie (dalle notamment). Les trois entreprises se sont associées pour promouvoir ce concept Avi-Dur, sur lequel ils fondent des espoirs, notamment en canard de chair (résistance à la corrosion). L'éleveur a souhaité une hauteur des longs pans à 3 mètres (faîtage dépassant les 7 m), ce qui augmente encore le volume préconisé.

**Une ventilation spéciale pour bâtiment large**

Tout l'équipement intérieur (monté par AMR) est signé Big Dutchman, sauf les caillebotis de 1,2 mètre offerts par le couvoir Daviet : quatre lignes de pipettes multidirectionnelles, trois lignes d'alimentation pour coqs, sept circuits d'alimentation à chaînes pour les femelles (avec trémies au milieu), tout ce matériel étant relevable. S'ajoutent deux canons à air chaud pour la période de démarrage, deux lignes de pondoirs situés à huit mètres des bords. La nouveauté concerne la ventilation Fumus 2, qui est une première en France. L'air neuf pénètre exclusivement par huit cheminées (ici de 82 cm de diamètre) positionnées en ligne au-dessus des deux rangées de pondoirs. Chacune comprend



▲ LA CHEMINÉE FUMUS 2 DE BIG DUTCHMAN permet de travailler sur une grande largeur avec une dépression très faible. Elle peut être utilisée en élevage plein air (poules en volière notamment) en position centrale.

une trappe pivotante régulant la surface d'admission (0 à 100 %) et d'un ventilateur progressif (16 000 m<sup>3</sup>/h) placé à sa base. Des ouvertures latérales dans la colonne permettent de mélanger l'air neuf et l'air intérieur aspiré au-dessus du ventilateur. Le répartiteur d'air arrose une surface de 8-10 mètres de rayon, le tout à faible dépression (5 à 7 Pa). L'extraction est réalisée au pignon par deux ventilateurs progressifs (23 000 m<sup>3</sup>/h) et par cinq turbines (de 40 000 m<sup>3</sup>/h). En cas de forte chaleur, de grandes jalousies d'admission peuvent être ouvertes à l'extrémité opposée (30 % de la capacité maximale de ventilation). Une emballuse de ferme Prinzen (Vencomatic) complète l'équipement. Le responsable technique se réjouit que François et Delphine Chamard apportent un vent de nouveauté à l'activité repro qui jusqu'à présent évoluait peu techniquement. ■ Pascal Le Douarin

**Un amortissement sur vingt ans**

Le couple a investi 550 000 euros, ce qui revient à 46 euros par poule logée. La coopérative vendéenne les accompagne par une plus-value à l'œuf durant dix ans (environ 100 000 euros en cumulé). Pour trouver le financement, le couple a dû changer de banque et a pu négocier un allongement des annuités. Le Crédit agricole a accepté que la structure en dur s'amortisse sur vingt ans et le matériel sur douze ans. Fabrice Rocheteau souligne ce point très positif pour d'autres projets, en repro ou ailleurs. La priorité actuelle de la Cavac est surtout de développer les bâtiments de canards de chair.